



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



KINSHASA  
(Ville de Musique)

Désignée  
Ville creative  
de l'UNESCO  
en 2015

# Kinshasa

## Ville Créative de la Musique

# RAPPORT QUADRIENNAL 2016-2019



Commission Nationale de la  
République Démocratique  
du Congo pour l'UNESCO



ASSEMBLE PROVINCIALE  
DE KINSHASA

# Kinshasa

Terre de la Musique



Matrice et berceau de la Rumba

## TABLE DES MATIERES

I.	Introduction .....	3
II.	Principales activités réalisées.....	5
	II.1 AMBITIONS DE KINSHASA LORS DE SA NOMINATION .....	5
	II.2 APPROPRIATION.....	5
	II.3 RENCONTRES .....	8
	II.4 PARTICIPATION AUX REUNIONS ANNUELLE DU RESEAU ...	9
	II.5 CAMPAGNE DE VULGARISATION ET D'APPROPRIATION DU STATUT DE KINSHASA VILLE CREATIVE DE L'UNESCO .....	10
	II.6 PRINCIPALE ACTIVITE .....	12
	II.7 ACTIVITES AVEC LES PARTENAIRES .....	14
	II.7.1. 24 Kin City .....	14
	II.7.2. On reste réseau .....	15
	II.7.3. Solfège rythmique congolais : Méthode WADIGESILA ....	15
	II.7.4. Musique pour la santé : Full Patate à Kinshasa .....	16
	II.7.5. Les métiers de l'industrie musicale .....	16
	II.7.6. African Music Forum .....	18
	II.7.7. Pool Malebo Music Awards.....	18
III.	Projets de coopération inter-villes .....	19
	III.1 PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE CREATIVE A BRAZAVILLE (CONGO) ET KINSHASA (RD CONGO) EN COLLABORATION AVEC LA VILLE DE OUAGADOUGOU (BURKINA FASO) L'UNESCO.....	20
	III.2 AXE KINSHASA (RDC) ET BOGOTA (Colombie) .....	21
IV.	Perspectives.....	21
V.	Conclusion.....	25
	Annexes .....	

## I. Introduction

La ville de Kinshasa a été désignée ville créative de l'UNESCO dans le domaine de la Musique en décembre 2015.

Fort d'une population estimée à plus de douze millions d'habitants, la Ville de Kinshasa est non seulement le berceau de la musique congolaise mais reste un foyer exceptionnel d'innovation et de consommation musicale. Elle renferme des talents artistiques exceptionnels et regorge un nombre important de groupes musicaux.

Kinshasa abrite l'une des institutions de niveau supérieur en Afrique centrale pour la formation des professionnels de la musique (INA, Institut National des Arts).

Cette désignation représente pour Kinshasa une reconnaissance internationale avérée découlant d'une longue stratégie de partenariat et de coopération que la Ville a développée depuis plusieurs décennies déjà. Membre de l'Association Internationale des Maires des Villes Francophones (AIMF), d'une part, et, d'autre part, déjà expérimentée dans le jumelage avec plusieurs autres villes du monde (Bruxelles, Brazzaville, Dakar, Kwazulu Natal,...), la Ville de Kinshasa se présente elle-même comme un atout majeur devant enrichir la communauté des villes créatives de l'Unesco notamment dans le domaine de la musique.

En rejoignant ainsi le Réseau, la Ville de Kinshasa s'engageait non seulement à promouvoir de façon significative les atouts de la ville en ce qui concerne le domaine de la culture en général et celui de la musique en particulier, mais aussi et surtout à partager les bonnes pratiques, à développer des partenariats pour promouvoir la créativité et les industries culturelles, à renforcer la participation à la vie culturelle et à intégrer la culture dans les plans de développement urbain.

En accord avec l'énoncé des missions, il sera aussi question de développer des projets culturels avec les villes membres de la catégorie « Musique » du Réseau en vue de faciliter les échanges et la circulation des artistes ainsi que l'échange d'expertise sur des sujets touchant la créativité, la production, la distribution et la diffusion des activités et des services culturels.



Pour la matérialisation, l'évaluation et le suivi des activités liées à la participation de la Ville de Kinshasa au Réseau des Villes créatives de l'UNESCO, un Comité de suivi, composé d'Experts de la Ville et des structures partenaires (CNU, INA,...) a été mis en place. Celui – ci est chargé, entre autre, de la réalisation des objectifs fixés par le Réseau et de l'initiation des projets, d'en évaluer les coûts, et d'entretenir les contacts avec d'autres villes créatives. Son budget de fonctionnement annuel est fixé à 203.900\$.

## II. Principales activités réalisées

### II.1 AMBITIONS DE KINSHASA LORS DE SA NOMINATION

#### **Lors de sa nomination en tant que Ville Créative de l'UNESCO, Kinshasa s'est engagée à :**

- Développer des équipements culturels en réseau dans les quartiers ;
- Promouvoir la création d'emplois d'art et d'artisanat par la mise à disposition de locaux/ateliers spécifiques et tous les métiers connexes à ces activités ;
- Créer quatre équipements d'envergure nationale : un théâtre, un musée d'art contemporain, une cité de la musique ainsi qu'un centre des arts visuels. On mettra en place un pôle culturel international dans la continuité de Matonge, mais certains de ces équipements pourraient être localisés dans d'autres parties de la ville ;
- Raviver la flamme des quartiers Molokai-Matonge, qui ont autrefois constitué le cœur de la musique congolaise et de l'art national. Le SOSAK proposera un périmètre autour de ce quartier dans lequel des actions spécifiques seront menées : au travail sur l'espace public, espaces d'exposition et de concert en plein air, mise à disposition de locaux et d'ateliers d'artistes.

### II.2 APPROPRIATION

Après sa nomination en tant que ville créative de l'UNESCO le 11 décembre 2015, la ville de Kinshasa a officiellement annoncé son admission au Réseau des Créatives de l'UNESCO dans le domaine de la musique le 31 mars 2016,



*villecreative\_kinshasa.jpg*

Au cours d'un point de presse tenu à l'hôtel de ville de Kinshasa, le Gouverneur de la ville, André KIMBUTA YANGO avait retracé l'historique de l'adhésion de la capitale congolaise dans le Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO.

La ville de Kinshasa-une ville créative de l'UNESCO dans le domaine de la musique



Et avait réitéré l'engagement de sa ville « à promouvoir de façon significative ses atouts en ce qui concerne la culture en général et la musique en

particulier, et à contribuer à la réalisation des objectifs du Réseau qui sont notamment la Transformation de ses atouts culturels en véritables industries créatives pour un développement durable » .

Un comité de suivi avait été mis en place par le numéro un de la ville de Kinshasa en vue d'assurer la matérialisation, l'évaluation et le suivi des activités liées à la participation de la ville de Kinshasa dans ce réseau.

Pour sa part, le Représentant de l'UNESCO en République Démocratique du Congo, Abdourahamane Diallo, avait remercié le Gouverneur pour son implication personnelle et pour toute l'attention accordée dans la soumission de la candidature de la ville de Kinshasa.

Il a par ailleurs réaffirmé la disponibilité de l'UNESCO en général et celle du Bureau de Kinshasa en particulier, à accompagner la Ville dans la mise en œuvre de sa politique culturelle, celle relative aux industries culturelles en particulier et plus spécifiquement l'industrie de la musique.

Le logo de la ville de Kinshasa comme ville créative de la musique a ensuite été déroulé.

Le logo est issu d'un concours organisé par l'académie des beaux-arts.



Logo de la Ville de Kinshasa, ville de la musique  
© UNESCO.

La cérémonie avait connu la mobilisation de l'assemble du Gouvernement provincial, de la Commission Nationale pour l'UNESCO, des Opérateurs culturels, des Musiciens et des représentants de la presse.

En rejoignant le réseau, les villes s'engagent à partager leurs bonnes pratiques, à développer des partenariats pour promouvoir la créativité et les industries culturelles, à renforcer la participation à la vie culturelle et à intégrer la culture dans les plans de développement urbains.

## II.3 RENCONTRES

Le bureau du comité de suivi a salué la nomination du nouveau maire de la ville créative de Kinshasa en la personne de **Son Excellence Genty NGOBILA MBAKA**

Première rencontre avec le nouveau maire

Deuxième rencontre avec le nouveau maire

Troisième rencontre avec la commissaire générale en charge de la culture

Quatrième rencontre avec la conseillère culturelle

Cinq avec la conseillère en charge de la culture

Pour 2019, deux missions d'expertise ont eu lieu mi – fin octobre à Kinshasa et à Brazzaville.

Pour Brazzaville Kinshasa était invité au sujet d'un processus en cours entre plusieurs Villes Créatives.

A Kinshasa, la présence des Experts ci-dessous avait pour but la première prise de contact avec les nouvelles autorités de la Ville dans le cadre du projet commun sur la politique de valorisation des industries culturelles et créatives, dans le domaine de la musique, en lien avec les Villes de Brazzaville et Ouagadougou.

Les personnes ci-après ont fait partie de cette mission :

1. Madame Valeria Marcollin, Consultante culturelle et en développement à l'Association Internationale des Maires Francophones

2. Madame Yolande ELEBE Ma NDEMBO, Conseillère Socioculturelle du Gouverneur de la Ville de Kinshasa

3. Monsieur Hugues Gervais ONDAYE, Conseiller Socioculturel du Maire de Brazzaville

4. Monsieur Fernand LOUFOUA-NKENDA, Attaché Socioculturel à la Mairie Centrale de Brazzaville

## II.4 PARTICIPATION AUX REUNIONS ANNUELLE DU RESEAU

Admise au Réseau en décembre 2015, la Ville de Kinshasa a participé aux réunions annuelles ci-après :

1) X<sup>ème</sup> Réunion annuelle à Östersund (Suède) en septembre 2016

Du 14 au 16 septembre 2016, Östersund, désignée en 2010 Ville créative de gastronomie de l'UNESCO, située en région de Jämtland Härjedalen, Suède, accueillera les 116 membres du RVCU à la 10<sup>e</sup> Réunion annuelle du Réseau des villes créatives de l'UNESCO. La Réunion annuelle à Östersund se présentera comme une plateforme clef de dialogue entre les Villes créatives et l'UNESCO, abordant les objectifs stratégiques et les actions du RVCU, ainsi que l'échange d'information entre les Villes membres du Réseau. Ont participé ; Monsieur Dady NSABA IKETE

2) XI<sup>ème</sup> Réunion annuelle du Réseau à Enghien – Les – Bains (France) du 30 juin au 2 juillet 2017.

La XI<sup>e</sup> Réunion du Réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU) sera accueillie par Enghien-les-Bains en France du 30 juin au 2 juillet. La XI<sup>e</sup> Réunion du Réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU) sera accueillie par Enghien-les-Bains en France du 30 juin au 2 juillet. En tant que Ville créative des arts numériques de l'UNESCO, la réunion à Enghien-les-Bains mettra l'accent sur le thème "La créativité au service des villes durables : imaginer des espaces publics inclusifs à l'ère du numérique". Cette rencontre offre une occasion unique de renforcer les liens entre des villes de différentes régions du monde et est une plateforme pour définir les objectifs stratégiques d'un réseau élargi et équilibré.

Ont pris part



- 3) XIII<sup>ème</sup> Réunion annuelle à Fabriano (Italie) en juin 2019. Une particularité à signaler : Un parlementaire, membre de la Commission socioculturelle de l'Assemblée provinciale de la Ville, a fait partie de la délégation de Kinshasa. le théâtre municipal «gentile da fabriano», fleuron de l'architecture de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, situe en plein centre-ville, est le lieu choisi pour les sessions plénières. Pour l'occasion, le parterre et la scène du théâtre subiront une transformation scénographique de manière a pouvoir accueillir confortablement environ 500 délégués, les représentants de l'UNESCO, les institutions et le public et naturellement tous les services tels que l'interprétation simultanée, l'équipement technique pour les projections audiovisuelles et le pupitre pour les communications officielles. des postes de travail, équipes des plus modernes technologies, seront mis a la disposition des délégations, des interprètes et de la presse dans les loges du théâtre. à leur arrive et pendant les pauses des travaux, les délégués seront accueillis dans le grand foyer situe a cote de la salle



Pour la mise en œuvre des objectifs du Réseau dans le cadre de sa contribution attendue, la Ville de Kinshasa a basé son action sur les angles, ci-après :

- 1) La mise en place d'une campagne de sensibilisation et d'appropriation sur le concept si nouveau de Villes créatives ;
- 2) La mise en place d'un cadre d'expression culturelle de la Ville,
- 3) La mise en place d'un cadre de partenariats divers.



## II.5 CAMPAGNE DE VULGARISATION ET D'APPROPRIATION DU STATUT DE KINSHASA VILLE CREATIVE DE L'UNESCO

Il s'agissait pour les différents acteurs culturels, privés et institutionnels, de s'appropriier le concept, les missions et les objectifs du Réseau des Villes créatives de l'Unesco dans l'optique de mise en valeur des atouts spécifiques de la Ville de Kinshasa.

Cette campagne porte notamment sur :

- L'organisation d'un atelier d'appropriation du statut de ville créative à l'attention des différentes parties prenantes ;
- L'élaboration de plusieurs émissions radio –télévisées de vulgarisation du concept.

Ladite campagne a pour finalité d'assurer une large sensibilisation auprès de toutes les parties prenantes du contenu des Villes créatives, d'obtenir la même lecture sur le domaine créatif (musique) et les actions à mener afin de valoriser les atouts et les potentialités de la Ville. Il était aussi question de mettre à la disposition du public des supports de communication essentiels et de faire l'inventaire du secteur en ce qui concerne les acteurs et les infrastructures.

Cette campagne a démarré timidement pour des raisons liées à la situation politique du pays qui aboutit aux élections de décembre 2018 consacrant un changement à la tête du pays. Elle devra se poursuivre et s'intensifier en 2020.



## II.6 PRINCIPALE ACTIVITE

### FESTIVAL KIN MALEBO



Se voulant une fête populaire avec pour ambition de sensibiliser l'opinion publique, les décideurs politiques ainsi que les opérateurs économiques et socioculturels sur l'impact de la culture, dans sa diversité, sur le développement durable de la région kinoise, le **Festival Kin Malebo**, lancé à Kinshasa en avril 2017 tenait à mettre en lumière les éléments porteurs de la vitalité de la Ville de Kinshasa notamment pour célébrer la « *Fête africaine de la Musique* » qui est fixée au 24 avril de chaque année. Il répond aux impératifs majeurs ci-après :

1. La Consolidation du statut de Kinshasa en tant que Ville créative de l'Unesco dans le domaine de la Musique.
2. L'attractivité de la Ville de Kinshasa comme destination touristique ayant pour soubassement la Culture dans toute sa diversité. Un concours et une exposition des photos de la Ville ont été organisés. A partir des photos sélectionnées, il est prévu la publication d'un ouvrage de référence sur la Ville de Kinshasa.
3. La patrimonialisation de Papa Wemba dont la date de la mort (le 24 avril) a été proclamée, pour être célébrée, par l'Union Africaine comme « *Journée africaine de la musique* ». A cet effet, un Concours musical intitulé « *Prix Papa Wemba – Jeunes talents* » est organisé pendant le déroulement du Festival.
4. Les hommages rendus à ceux, vivants ou morts, qui ont fait ou qui font de Kinshasa, une ville de musique.

Organisé par la Ville de Kinshasa, le Festival Kin Malebo se construit en collaboration avec plusieurs partenaires, institutionnels et privés. Ces partenariats mettent en valeur la pluralité de la vie culturelle kinoise et offrent une réelle diversité de propositions artistiques afin de toucher et d'éveiller la curiosité de l'ensemble des publics.

L'objectif majeur du festival est de faire découvrir de nouvelles formes d'expressions artistiques articulées autour du statut de Kinshasa, Ville créative de l'Unesco en musique, et, de la patrimonialisation de Papa Wemba en favorisant la proximité entre les artistes et le public. Il s'agit aussi de reconstituer les itinéraires et les imaginaires majeurs de la ville de Kinshasa en vue de les faire partager par tous, toutes générations confondues certes, mais en se focalisant sur les jeunes qui doivent s'approprier la mémoire de leur ville afin de se propulser vers un avenir innovant. Des hommages sont ainsi rendus à tous ceux (vivants et décédés) qui ont fait ou qui font de Kinshasa, une terre de Musique.

Le Festival s'installe comme une vraie fête populaire qui met en mouvement toutes les communes. Il est à la fois une évocation d'un passé riche en enseignements, l'image d'une ville pleine de vie, et portée résolument vers l'inventivité incessante, et vers une quête éperdue de la modernité, avec ses défis et ses enjeux d'expansion et de cosmopolitisme. Il se veut donc un miroir du dynamisme de la ville, par la rétrospective et par diverses illustrations qui lui sont typiques.



La conceptrice du Logo du Festival Kin Malebo

## II.7 ACTIVITES AVEC LES PARTENAIRES

### II.7.1. 24 KIN CITY



#### MOBILITE DES ARTISTES.

IDEO, par le soin de son label de management, a organisé en 2019 une grande audition à travers les 24 communes de la ville de Kinshasa.

La mobilité artistique durant "12 mois pour 24 Communes"

L'objectif est de mettre en lumière les jeunes talents musicaux, qui n'ont pas les moyens de faire connaître leurs arts dans les autres communes de la ville.

Le tout se joue en musique lors d'une tournée des 24 communes qui se clôture avec une grande audition le 21 décembre 2019.

Une date à laquelle tous les talents recueillis de la ville se réunissent finalement tous ensemble dans le but de se distinguer dans cet Art qu'est la musique.

4 ambassadeurs représentant les 4 grands districts de Kinshasa seront élus et leur art promu tout le long de l'année suivante.

L'un des objectifs est de mettre en lumière les jeunes talents des écoles d'arts de la ville de Kinshasa pour leur offrir un accompagnement professionnel dans le domaine de la culture et pour valoriser les institutions formatrices pendant la tournée. Lors de cette édition, c'est l'INAS (Institut Nationale des Arts – Secondaire) qui a été mis à l'honneur pour la commune de la Gombe.



## II.7.2. On est réseau

Le réseau des Villes Créatives, comme tremplin pour la mobilité des artistes. L'artiste, Frize, accompagné par le label Rockcity, chante et crée en Septembre 2019 dans une bulle vidéo de 1 minute 30 : "Restons Connectés, Restons Réseau".

Un concept fort que l'artiste a dédié au réseau des Villes Créatives.

Cette fois, l'artiste et son équipe propose que ce concept de bulles vidéos se répande et soit un moyen pour tous les artistes du réseau des Villes Créatives de marquer leur soutien à cette mobilité artistique et qu'il soit également un moyen de partager leur art à travers les plates formes dédiées au Réseau.

## II.7.3. Solfège rythmique congolais : Méthode WADIGESILA

La musique congolaise est fortement basée sur le rythme, la rumba elle-même ne se prive presque jamais du djembe, du tam-tam, ...

Un congolais, Gabriel Wadigesila, passe un séjour de plusieurs années en Belgique et y passe au conservatoire.



Aujourd'hui il a créé une méthode pédagogique authentique pour aider à lire, jouer et immortaliser les partitions rythmiques de cette musique.

Ses sessions de formation pour les jeunes qui se font à travers les 24 communes de la capitale, sont des cours animés et pratiques aux résultats impressionnants. Enfants de tout âge décrivent leur ressenti sur la rythmique ainsi que sur les heures passées à apprendre ses bases musicales.



#### **II.7.4. Musique pour la santé : Full Patate à Kinshasa**

La musique a un impact favorable sur la santé, elle diminue les sensations de malaise qui découlent de l'inactivité sportive, elle augmente la tolérance à l'effort et aide à la concentration et à la préparation mentale.

La combinaison du sport et de la musique, devenue incontournable, est particulièrement intéressante et présente des effets positifs considérables.

Dans ce contexte, Un concept appelé FULL PATATE, co-organisé par IDEO-Rockcity a rassemblé près de 600 personnes, jeunes et grands de toutes fonctions confondues dans la pratique d'exercices sportifs rythmés par de la musique live.

Une expérience enrichissante qui s'est déroulée à Kinshasa le 27 juillet 2019.

#### **II.7.5. Les métiers de l'industrie musicale**

##### **MAQUETTE KINSHASA VILLE CRÉATIVE**

Détourner les déchets encombrants de la ville pour créer de l'art visuel.

Aujourd'hui, la solution face aux déchets dans la ville n'est pas uniquement la suppression des déchets, mais également leur production.



Une maquette, qui sert d'exemple, est ainsi réalisée par les artistes MLG et JSUEK du label de management de IDEO, Rockcity label.

Cette œuvre miniature, est proposée pour être reproduite en grand format à l'entrée routière de la Ville de Kinshasa, elle annoncera ainsi visuellement à tous, la Créativité de la Capitale Congolaise dès l'entrée.

La jeunesse a par la même occasion décidé de participer grâce à cette œuvre à la salubrité de la ville, en recyclant des cannettes, déchets usuellement jetés dans les rues de Kinshasa.

La musique crée de l'emploi, des métiers mais ainsi que des passions.



*La musique, un art qui inspire beaucoup les peintres. L'interaction des arts visuels et de la musique c'est créer une relation de conformité ou une communication son/couleur est représentée.*

*Les artistes JSUEK et MLG.*

*Le regard de la femme sur cette ville créative (Kinshasa) est représenté par une jeune dame portant sur sa tête un foulard.*

*Un regard penseur tourné vers la musique, son avenir, ses métiers, ses souvenirs.*

Rockcity Label a récemment participé à l'Africain Music Forum, un événement professionnel majeur du continent, tourné vers l'économie des musiques actuelles en RDC et en Afrique en Septembre 2019.

Les principaux acteurs de l'industrie musicale africaine se sont réunis à Kinshasa autour de multiples conférences, ateliers, Speed Meeting durant 72 heures.

Voici quelques thèmes abordés :

Comment faire financer ses projets musicaux en Afrique ?

Le rôle des institutions dans le développement du secteur de la musique.  
Soutien & Mobilité aux musiciens en Afrique

Comment vivre de sa musique ?

Les rémunérations dans la musique : live, ringtone, sponsoring, merchandising.

Protéger sa musique à l'heure du Digital & Monétiser sur les plateformes de streaming

### **II.7.7. Pool Malebo Music Awards**

Organisé le 1<sup>er</sup> novembre 2019 à Kinshasa, Pool Malebo Music Awards, est un concept ambitieux porté par les acteurs culturels de la République Démocratique du Congo et ceux de la République du Congo dans le but ultime de promouvoir la culture de Kinshasa et Brazzaville, ces deux capitales les plus rapprochées du monde.

Ces villes jumelles se trouvent également être Villes Créatives de la Musique.

L'organisation, et son jury ont, lors de cette 1<sup>ère</sup> édition, couronnés également les acteurs les plus actifs sur les deux rives pour l'année 2019. Une initiative saluée par IDEO qui s'est impliqué dans la communication de l'évènement.

### III. Projets de coopération inter-villes

#### III.1 PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE CREATIVE A BRAZAVILLE (CONGO) ET KINSHASA (RD CONGO) EN COLLABORATION AVEC LA VILLE DE OUAGADOUGOU (BURKINA FASO) L'UNESCO

Pour soutenir et structurer le développement du secteur créatif dans les deux villes, il est proposé d'initier dans un premier temps des ateliers de sensibilisation des acteurs, pour faciliter l'appropriation du statut « ville créative » par les acteurs et professionnels de deux rives.

Ces rencontres constitueraient un catalyseur pour initier une série d'actions structurantes, notamment l'inventaire des ressources, compétences et acteurs du secteur musical – étape essentielle pour asseoir le dispositif et la consolidation du plan d'action des deux villes dans le cadre de leur désignation ville créative.

Un programme de renforcement de capacités et de soutien à la structuration de réseaux professionnels pourrait être établi sur cette base, ainsi qu'un programme de formations professionnelles conjointes sur la base de besoins exprimés par les acteurs.

Le programme de formation aurait également pour but de valoriser le savoir-faire (formateurs/trices) déjà existants sur les territoires et de les mettre en réseau.

Le développement d'équipements de proximité (studios/scènes mobiles, kiosques à musique...) et d'outils d'appui aux secteurs (fonds de soutien, espace de concertation) pourrait être exploré.

Les actions de sensibilisation pourraient être pensées en partenariat avec les instances nationales et les bureaux UNESCO pour accroître la mise en cohérence avec les efforts faits dans d'autres contextes pour renforcer la prise en compte de la culture dans les politiques de développement durable à tous les niveaux (local, national, régional, international).

Une mission d'étude de faisabilité a été réalisée par Toussaint Zongo (ville d'Ouagadougou) et Valeria Marcolin (Culture et Développement France), au mois de mai 2018, avec l'appui de l'Unesco et de l'AIMF.

Nos deux villes souhaitent engager une dynamique commune de structuration du secteur créatif, en particulier la musique, en tant que levier stratégique de développement économique et d'inclusion sociale. Ce projet s'inscrit dans un esprit de coopération « entre deux rives », entre les deux capitales, mais également d'échanges d'expériences avec Ouagadougou, forte de l'initiative du Reemdogo.

La Ville de Kinshasa est largement avancée dans le projet conjoint de valorisation des Industries Culturelles avec Brazzaville, cofinancé par l'AIMF et l'UNESCO.

Dans ce cadre, les deux Villes se donnent pour mission de développer un marché de la musique entre les elles dont le lancement d'une étude de faisabilité conjointe est en cours.

### III.2 AXE KINSHASA (RDC) ET BOGOTA (Colombie)

A l'initiative de Bogota, Ville créative de la même thématique que Kinshasa, deux projets d'échanges artistiques ont été soutenu dans l'optique de mise en place des partenariats entre les deux villes. Ils portent, d'une part, sur la collaboration entre les musiciens et les producteurs de Bogota et de Kinshasa, et, d'autre part, sur l'exploration des possibilités de participation des deux gouvernements sur la ville, et contribuer à rendre notre réseau visible.

Le 25 janv. 2018 à 00h38, Juan Luis Restrepo Viana  
< [juan.restrepo@idartes.gov.co](mailto:juan.restrepo@idartes.gov.co) > a écrit:

Chers amis à Kinshasa, Cité de la musique:

Salutations de Bogotá, encore une fois que nous envoyons nos félicitations pour le projet présenté au panel des pratiques THEBEST à TNE réunion Enghien les Bains Juillet dernier, si elle est possible, je voudrais bien avoir une copie de celui-ci.

Nous voulons partager avec vous deux projets qui se produisent déjà entre les musiciens et les producteurs de Bogota et Kinshasa, pour que je voudrais explorer les possibilités de participation des deux gouvernements sur la ville, et contribuer à rendre notre réseau visible.

1. Le projet gagnant de notre subvention pour la production musicale est produit l'enregistrement et la maîtrise d'une collaboration entre le projet colombien Ale Kuma et Dizzy Mandjeku dans le projet "De Palenque a Matonge », soutenu par Zéphyr Musique, de Gand (également partie Coty du Music Network).

2. Bogota producteurs Polen records collaboreront avec le producteur suisse Jeanne Vu Van pour produire un album de Bakolo Music International - Je joins le projet-.

Le premier projet est déjà soutenu par notre subvention de production musicale, et nous avons l'intention de soutenir le second en soutenant le Voyage de Felipe Alvarez à Kinshasa, et plus tard en invitant éventuellement le projet à réaliser dans notre festival Colombie al Parque.

Nous pensons que ce serait une occasion très intéressante de commencer une collaboration entre nos villes, et je voulais savoir si vous seriez intéressé à explorer une façon d'inclure ces activités comme le début d'un lien entre Kinshasa et Bogota, un lien qui est déjà en notre musique.

Je présente mes excuses pour ne pas écrire en français, comme je comprends la langue mais ne peut pas écrire correctement. Je vous assure que mon prochain message sera traduit en deux langues!

Il est un plaisir de vous écrire à ce sujet, et j'espère que vous trouverez cette perspective intéressante.

**Juan Luis Restrepo Viana**  
**Programa 'Bogotá, Ciudad de la Música'**  
**Gerencia de Música**  
**Carrera 8 No. 15-46 Piso 2**  
**(57 + 1) 379 5750 Ext. 3102 | (57) 315 3360764**  
**Bogotá DC | Colombie | Suramérica**

La Ville de Kinshasa a activement participé au vote par voie électronique de la Ville hôte qui devra abriter l'assemblée annuelle du Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO en 2021.

La Ville de Kinshasa a activement participé au vote par voie électronique de la Ville hôte qui devra abriter l'assemblée annuelle du Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO en 2021.

#### IV. Perspectives

En tant que ville créative de la musique, Kinshasa envisage de :

- Contribuer à la réalisation des objectifs du réseau notamment avec les Villes sœurs du sous réseau thématique comme Brazzaville pour L'organisation commune d'évènements musicaux afin de mutualiser les Bonnes pratiques, faire circuler les artistes et les professionnels ainsi que faciliter le dialogue interculturel entre les différentes populations ;
- Mettre en place et/ou encourager des projets de création des industries culturelles (studios d'enregistrement, espaces de production,...);
- Promouvoir la spécificité de Kinshasa aux échelles nationale et Internationale comme ville d'art et de culture par la mise en place d'un pôle culturel où sera intégrée la cité de musique.
- La création d'un programme d'appui à la circulation des jeunes et des femmes musiciens, comme acteurs de développement local.

Considérée comme une « ville flux », « une ville spectacle » où tout est continuellement en mouvement : *hommes, objets, argent, idées, rumeurs,...*, Kinshasa se présente particulièrement comme le berceau de la rumba et porte étendard de la musique congolaise dans toute sa diversité.

Dans cette perspective, la Ville veut se concentrer sur les pistes d'actions ci-après, pour les quatre prochaines années :

- 1) Ouvrir le Festival Kin Malebo à l'international avec comme soubassement l'invitation à chaque édition des groupes de deux ou trois villes du réseau appartenant à la même thématique que Kinshasa.
- 2) Monter avec l'Institut National des Arts (INA) des modules de formation spécifiques afin de capitaliser les flux de créativité et d'innovation qui font de Kinshasa une ville animée d'une incroyable énergie créatrice.

- 3) Obtenir de l'Assemblée Provinciale DE KINSHASA des textes portant :
  - a. Création d'un fonds de soutien à la culture pour appuyer la création et la production musicale surtout pour les jeunes talents ;
  - b. Labellisation du Statut de Kinshasa Ville créative avec obligation à tous les organisateurs d'événements musicaux d'y faire référence. Ce Label permettra aux organisateurs l'obtention de certaines exonérations sur les frais exigés par l'administration de la Ville.
- 4) Dans cette perspective, en coopération avec la Ville de Brazzaville, nous allons, entre autres actions, lancer un festival de musique urbaine entre les villes de Brazzaville et de Kinshasa dans l'intervalle de deux éditions du FESPAM en vue du renforcement des capacités des professionnels des deux villes.
- 5) Accueillir une réunion du Sous Réseau de la thématique Musique en 2021.
- 6) Construire des médiathèques, bibliothèques et salles de spectacles pour la culture.
- 7) Faire reconnaître la Rumba Congolaise comme patrimoine Culturel immatériel de l'UNESCO.
- 8) Dans les jours qui viennent, Kinshasa abritera un somptueux Centre Culturel et Artistique pour l'Afrique Centrale qui constituera en son sein deux salles de spectacles, respectivement avec la capacité d'accueil de 2000 et 800 places assises.  
Ledit centre permettra à l'INA de recevoir plus d'étudiants pour la professionnalisation de la musique.



## 9) **RESEAU**

Le réseau des Villes Créatives, est une vitrine de découverte et de rencontres artistiques.

IDEO a initié une récolte de données, lors de ses activités culturelles en 2019. Une base de données reliant artistes, acteurs culturels, centres, responsables d'institutions.

La publication, la promotion et l'élargissement de cette database constituerait, avec le support de la Ville sur les prochaines années, un catalogue international pour faciliter les échanges culturels dans le réseau et par ricochet la mobilité des artistes.

## 10) **FULL PATATE A KINSHASA**

Full patate est un rendez-vous de tous les Kinois, qui a été organisé le 27 juillet 2019 avec la prétention de réitérer l'exploit semestriellement. Objectif ? Participer à la promotion des bonnes habitudes sanitaires, dans les environnements urbains. 'Sport et Musique live'. Avec des notes musicales, les participants à ces sessions de Musique et Sport en plein air sont en constante augmentation. La musique accompagne la santé.

## 11) **MÉTIERS DE L'INDUSTRIE MUSICALE.**

Une palette de métiers est associée à la professionnalisation de la musique. Des avocats pour tous les différents contrats, des assureurs pour tous les risques, des ingénieurs de sons, des électriciens pour les shows, l'industrie musicale emploie également les services de gardiennage et de nettoyage lors de grandes prestations.

Voilà un secteur générateur d'emplois, qui nécessite en permanence des sessions de formations et d'informations pour plus une économie prometteuse.

## V. CONCLUSION

A la fin de ce premier quadriennal, Kinshasa, se veut confiante, car les premiers jalons sont posés. La prochaine étape consistera à mener une action dynamique afin de consolider les acquis mais surtout, de mener des projets innovants pour faire de la culture mais tout particulièrement de la musique, un vecteur puissant de développement socio-économique.

## **ANNEXES**

## **Le Gouverneur**

Considérant que la culture est un vecteur important de développement socio-économique, la ville de Kinshasa dont j'ai pris les commandes depuis le 08 mai 2019, considère la Culture comme l'un des piliers du quinquennat du Gouvernement provincial et demeure tel qu'annoncé par le Chef de l'Etat, l'un des 20 piliers prioritaires du programme Quinquennal du Gouvernement Central de la RDC.

Kinshasa, forte de ses 24 communes, de sa population de près 12 millions d'habitants, de sa position privilégiée comme carrefour des cultures diverses et variées provenant de plus de 450 tribus que compte la République Démocratique du Congo ; représente une magnifique mosaïque où le brassage des cultures, lui vaut cette reconnaissance mondiale de berceau de la rumba et de vivier intarissable d'artistes en tout genre mais plus particulièrement de musiciens. Notre quinquennat étant basé sur le développement de l'homme dans son intégralité, la culture demeure, le socle sur lequel ce développement est posé.

Fort de cette affirmation, nous pouvons confirmer l'engagement pris par la ville de Kinshasa en 2015 lors de son intégration dans le réseau des villes créatives, de participer aux activités dudit réseau et de consolider ses relations avec les villes membres du réseau.

Nous tenons également à continuer de promouvoir la créativité, notamment en lançant un programme de professionnalisation de l'industrie culturelle dans le domaine de la musique. A ce sujet, comme indiqué dans ce rapport, nous poursuivons un projet de collaboration avec la ville de Brazzaville, l'AIMF et le réseau des villes créatives afin de réhabiliter et créer des espaces d'expression artistique professionnels.

Soyez donc assuré de mon engagement personnel à faire en sorte que la ville de Kinshasa soit un membre actif et engagé du réseau des Villes Créatives de l'UNESCO.

**Son Excellence Gentiny NGOBILA MBAKA**  
**Gouverneur de la Ville de Kinshasa**

## La commissaire générale de la culture

Mesdames, Messieurs,

À l'aube de la cinquième année de l'appartenance de la ville de Kinshasa au réseau des villes créatives de l'UNESCO (dans la thématique musique), je voudrais de prime à bord exprimer toute ma gratitude aux instances supérieures de l'UNESCO pour avoir accordé à la ville de Kinshasa le privilège de porter cette marque de reconnaissance internationale, dans un domaine où elle possède des atouts indéniables de par son profil multiculturel et sa créativité dynamique.

Je remercie également la représentation de l'UNESCO en RDC, ainsi que le secrétariat permanent de la commission nationale pour l'UNESCO. Ces deux institutions n'ont jamais cessé de nous accompagner, de nous soutenir depuis notre adhésion dans la poursuite des objectifs assignés par le réseau.

Je profite enfin de cette opportunité pour souhaiter à tous et à toutes les villes membres du réseau des villes créatives de l'UNESCO mes meilleurs vœux pour l'année 2020.

Je formule le souhait que les années à venir soient les meilleurs et nous rapprochent d'avantage.

Point n'est besoin de rappeler ici les nombreux défis que nous impose notre statut de ville créative dans le domaine de la musique. Kinshasa regorge de nombreux talents, mais dont la plupart sont autodidactes et n'ont aucune formation musicale, artistique ou professionnelle adéquate. C'est pour cela que, très peu de musiciens, malgré leurs dons ont réussi à poursuivre une carrière longue et fructueuse.

Aussi l'un de mes projets en tant que Commissaire Général en charge de la culture et des Arts est d'encourager la formation musicale, l'éducation et la professionnalisation des acteurs du secteur de la musique, y compris les musiciens. En effet pour booster le professionnalisme de ce secteur à Kinshasa, il est impératif d'avoir des individus compétents (managers artistiques, juristes, ingénieurs du son etc.), adéquatement formés et qui comprennent les différentes facettes du métier d'artiste telles que : comment utiliser les nouvelles technologies pour faire avancer sa carrière artistique, avoir une connaissance approfondie des législations qui régissent le secteur musical, notamment tout ce qui concerne la question du droit d'auteur et le système de redevance etc...

Mon commissariat entend développer un centre de formation aux métiers de la musique dans les 4 districts de la Ville mais aussi de créer et d'encourager les partenariats internationaux entre artistes musiciens et professionnels de l'industrie musicale. Le but de ce programme est d'amplifier les échanges enrichissants pour renforcer le secteur et en faire une composante essentielle de l'économie de notre Ville.

Parallèlement je m'attacherai à la mise en œuvre de l'énoncé de mission du Réseau des villes créatives qui indique suffisamment le schéma autour duquel doivent s'articuler les plans d'actions y afférents.

De manière concrète, je veillerai à ce que la commission de suivi poursuive et réalise les objectifs ci-après :

1. Sensibiliser la population de Kinshasa sur l'existence du Réseau des villes créatives de l'UNESCO et de Kinshasa comme ville créative.

A cet effet, des ateliers de sensibilisation et d'appropriation du statut de Kinshasa ville créative seront organisés afin que toutes les parties prenantes s'approprient le concept, les missions et les objectifs en vue de mettre en valeur les atouts spécifiques de la ville de Kinshasa ;

2. Poursuivre une coopération de proximité avec la ville de Brazzaville en tant que ville créative dans la même thématique que Kinshasa par l'organisation des activités communes.

3. Ouvrir le festival « KIN MALEBO » aux groupes d'autres villes membres de la thématique musique.

Je reste convaincue pour ma part, qu'en nous appuyant sur le vaste potentiel culturel de la ville de Kinshasa, nous réussirons à apporter au réseau une contribution très significative.

Nous resterons cependant ouverts à toutes sollicitations émanant du réseau.

**Yvette Tabu Inangoy**  
**Commissaire Générale de Culture et Arts.**

## **Le Secrétaire Permanent de la Commission Nationale pour l'UNESCO de la République Démocratique du Congo**

Le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale pour l'UNESCO dans sa compétence d'assurer la coopération intellectuelle internationale n'a jamais hésité d'aménager des efforts pour apporter sa contribution pour le bon fonctionnement des deux villes créatives de notre pays nominées Villes créatives de l'UNESCO en décembre 2015 à savoir les villes de Kinshasa et Lubumbashi.

C'est ainsi que nous tenons en ce mois de décembre 2019 de rappeler aux deux villes l'élaboration de leur rapport d'activités quadriennale à soumettre au plus tard le 31 décembre 2019 au siège de l'UNESCO. Nous espérons que nos deux villes créatives respecteront ce délai.

S'agissant de la ville de Kinshasa en tant que « Berceau de la Rumba », nous avons suivi les différents efforts fournis elle a apporté tant soit peu au Réseau des Villes Créatives, un sang nouveau et a tenté de maintenir le cap de l'innovation et de la modernité

Quant a la ville de Lubumbashi nous avons constaté qu'il y demeure malgré nos différents rappels a l'ordre, une léthargie dans ses activités en tant que ville créative de l'UNESCO

Le Secrétariat permanent de la Commission Nationale de la République Démocratique du Congo pour l'UNESCO a également accompagné la ville de Kinshasa aux différentes réunions annuelles du Réseau à savoir la 10<sup>ème</sup> à Ostersund en Suède en Juin 2016 ; la 11<sup>ème</sup> a Enghien-les Bains en France en Juin 2017 et à la 13<sup>ème</sup> à Fabriano en Italie en Juin 2019.

Toutes ces rencontres avaient pour principal but entretenir des échanges d'informations relatives aux activités réalisées par la ville de Kinshasa, ainsi que les échanges d'expériences dont elle a bénéficié auprès d'autres villes

du Réseau sur la politique d'encadrement et d'élargissement d'adhésion de nouveaux membres.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter la ville créative de Kinshasa qui n'a pas hésité à joindre à son actif de nouveaux partenaires telles que les Sociétés IDEO et Rock City pour atteindre un meilleur rendement et elle continue à collaborer avec le Comité de suivi installé en 2016 afin d'assurer le bon fonctionnement des activités de la ville dans le Réseau.

Nous recommandons à la ville de Kinshasa pour bien marquer son territoire de placer des signaux qui indiqueront son identité de ville créative de l'UNESCO

**Lazare LIEMA IBONGO BOTIE**  
**Secrétaire Permanent**

## **La Coordonnatrice**

En cette fin d'année qui marque la quatrième année depuis l'intégration de Kinshasa au Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO dans le domaine de musique, je suis honorée d'avoir le privilège d'être désignée comme Coordonnatrice de la Commission de Suivi pour la Ville de Kinshasa.

J'émet le souhait de pouvoir dans les années à venir ; apporter un nouvel élan avec le concours de toute l'équipe dynamique et passionnée constituant la commission, afin d'atteindre les objectifs lui fixés par le Réseau des Villes Créatives, en se basant sur le Programme quinquennal du Gouvernement Provincial de Kinshasa, représenté par Madame la Commissaire Générale à la Culture et sur la vision de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Ville de Kinshasa en particulier.

Je reste persuadée que Kinshasa, fort de son statut de géant culturel, contribuera aux avancées du Réseau.

En ma qualité de Coordonnatrice de la Commission sus citée, j'ose croire qu'avec l'apport de toutes les parties prenantes, Kinshasa portée par sa diversité culturelle se démarquera en réalisant des actions novatrices dans le but de promouvoir et professionnaliser le secteur musical kinois, afin d'en faire un vecteur de développement socio-économique pour notre chère ville de Kinshasa.

J'y crois, nous y croyons et nous allons travailler dans ce sens.

**Madame Yolande ELEBE MA NDEMBO**

Conseillère Socioculturelle du Gouverneur de la Ville de Kinshasa  
& Coordonnatrice de la Commission de Suivi des Programmes des  
Villes Créatives de l'UNESCO

**Que vive la ville créative de Kinshasa**